



**Collège
Édouard-Montpetit**

604-101-MQ

Hiver 2012

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : 604-101- MQ Langue anglaise et communication

PROGRAMME : Formation générale commune – 1^e ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : Anglais

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Falk, Shauna	A-233	5802	shauna.falk@college-em.qc.ca
Hofmann, Giel	A-233	5803	giel.hofmann@college-em.qc.ca
Leslie Nash	A-238	7760	leslie.nash@college-em.qc.ca
Isabelle Grossenbacher	A-254	6613	isabelle.grossenbacher@college-em.qc.ca
Marie-Josée Martineau	A-248	7672	mj.martineau@college-em.qc.ca
Isabelle Lapointe	A-246	5309	isabelle.lapointe@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS À remplir par les étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR/TRICES DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
MARK HOUSEGO – ENA	D-114-A	4739	mark.housego@college-em.qc.ca
LYNE DROUIN – LONGUEUIL	A-242	6651	lyne.drouin@collegeem.qc.ca
ROBERT STEVER – LONGUEUIL	A-242	6672	robert.stever@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau deux en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

CODE : 4SA1

Énoncé de la compétence :

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments :

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
3. S'exprimer oralement.
4. Rédiger et réviser un texte.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement d'émissions de télévision en anglais; écoute de textes authentiques; exercices de compréhension.

En outre, l'étudiant peut tirer parti d'un site web créé par un professeur du collège Édouard-Montpetit et conçu tout spécialement pour les étudiants du niveau de base. Ce site, situé à l'adresse suivante: <http://ww2.college-em.qc.ca/prof/epritchard>, propose une panoplie d'exercices visant à favoriser l'assimilation des notions grammaticales de l'étudiant en plus d'améliorer ses habiletés de communication pratiques.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Compréhension auditive	L'étudiant doit dégager le sens général d'un message oral authentique d'environ 5 minutes, c'est-à-dire qu'il doit reconnaître les idées principales et l'enchaînement logique du message. Le débit normal et le vocabulaire d'usage courant. Une répétition du message est permise.	L'étudiant aura l'occasion d'écouter une variété de textes (en cassette audio ou vidéo) chaque semaine ou presque. Ces textes, souvent de source authentique, seront accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. Un dictionnaire sera utile pour ces exercices. L'étudiant sera encouragé à écouter la radio et la télévision en dehors de la salle de classe aussi.	Semaines 1 à 6	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension	L'écoute et le visionnement d'émissions de télé en anglais sont recommandés
			Semaines 8 à 12	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension	L'écoute et le visionnement d'émissions de télé en anglais sont recommandés
			Semaine 13	Évaluation sommative	
2. Compréhension d'un message écrit	L'étudiant doit dégager le sens d'un texte <u>authentique</u> , c'est-à-dire qu'il doit reconnaître le sens général et l'enchaînement des éléments et les liens entre ces derniers dans un texte d'ordre général d'environ 750 mots.	Chaque semaine, l'étudiant sera appelé à lire des textes variés et à effectuer des exercices de compréhension et de vocabulaire s'y rattachant.	Semaines 1 à 6	Temps de verbes : « Simple Present », « Present Progressive « Simple Past », « Past Progressive », « Present Perfect » es formes affirmatives,négatives,et interrogatives, « nouns and pronouns»	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaines 9 à 13	comparatif et superlatif, « modals» «prepositions» et « phrasal verbs»,« conditionals » « Future»,	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaine 14	Évaluation sommative	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
3. Communication orale	L'étudiant doit communiquer un message oral d'intérêt général. Ce message, d'une durée d'au moins 3 minutes, doit être clair et pertinent. L'étudiant doit démontrer une application satisfaisante du code grammatical notamment, utiliser correctement des verbes conjugués au passé. En outre, sa prononciation doit être nette et son débit doit être fluide. L'étudiant doit également être capable de formuler correctement des questions et des réponses en situation d'interaction.	Il y aura de la pratique orale à chaque cours. Les activités comprendront du travail en paires ou en petits groupes, des exercices de grammaire, des discussions, des présentations orales, des mises en situation, des conversations et la résolution de problèmes.	Toutes les semaines	Discussion, travail en équipes, tables rondes, mises en situation et autres activités orales	
			Semaine 8	Évaluation sommative	
			Une fois dans la session	Présentation orale d'une durée de 3 à 5 minutes	Recherche, préparation et pratique en vue de la présentation orale
			Semaine 15	Évaluation sommative	
4. Communication écrite	L'étudiant doit rédiger de courts textes (environ 350 mots). Ces textes doivent être clairs et cohérents. L'étudiant doit bien utiliser les structures du paragraphe et de l'essai et démontrer une application satisfaisante du code grammatical et orthographique notamment, utiliser des temps de verbes 'simple present' et 'present progressive', 'simple past et past progressive', 'present perfect' et future et d'utiliser des <i>modals</i> d'usage courant. Finalement, l'étudiant doit utiliser des stratégies de révision appropriées.	L'étudiant sera appelé à acquérir de nouvelles notions grammaticales ainsi que du vocabulaire. Il apprendra également à rédiger différentes formes de textes. Tous ces textes devront être structurés et clairs.	Semaine 2-6	Rédaction d'un texte d'environ 350 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des structures enseignées.	
			Semaine 7	Évaluation sommative	
			Semaine 9-13	Rédaction d'un texte d'environ 350 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des structures enseignées.	
			Semaine 14	Évaluation sommative	

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires (activités orales ou de compréhension)	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une heure	1, 2, 3, 4	Toutes les semaines ou presque	10%
Projets oraux	Individuel ou en équipe, d'une durée de 10-20 minutes	1, 2, 3, 4	Pendant la session	15%
Contrôles/Devoirs	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une quinzaine de minutes	2, 4	Toutes les semaines ou presque	20%
Compositions	Individuel, en classe ou à la maison	4	Semaines 2 à 12	10%
Examen de mi-session – Partie grammaire et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaines 6 à 8	10%
Examen de mi-session – Partie orale: production orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaines 6 à 8	5%
Examen final – Partie écrite: grammaire, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 14	20%
Examen final – Partie orale : compréhension orale	Individuel	1	Semaine 13	5%
Examen final – Partie orale : production orale	Individuel	3	Semaine 15	5%

TOTAL : 100

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

www.collegeem.qc.ca/biblio

CRD de l'ÉNA :

www.ena.collegeem.qc.ca/crdena

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

L'enseignant vous informera du livre à acheter lors du premier cours de la session.

Fortement suggéré :

Un bon dictionnaire français-anglais, tel Le Robert Collins, Harraps, Longman, Password, Oxford ESL

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

EXTRAIT DES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Présence aux cours, travaux et examens

1. La présence aux cours est obligatoire.
2. Les devoirs sont dus au jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux faits en classe.
4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer par son attitude une ambiance favorable au déroulement du cours.
5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro du cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
10. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe, ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption (voir PIEA, art. 6.2.5.1).
11. Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6 de la PIEA.
12. L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau du cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.
13. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60 %.